

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE  
2025

---

AVIS est donné, par le soussigné, que les séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Paspébiac pour l'année 2025 se tiendront à la salle multifonctionnelle du Centre culturel, située au 7, boulevard Gérard-D.-Levesque Est, à **19 heures**, aux dates suivantes :

Lundi : 13 janvier	Lundi : 14 juillet
Lundi : 10 février	Lundi : 11 août
Lundi : 10 mars	Lundi : 08 septembre
Lundi : 14 avril	Jeudi : 02 octobre
Lundi : 12 mai	Lundi : 17 novembre
Lundi : 09 juin	Lundi : 08 décembre

**Résolution n° : 2024-12-345**

Donné à Paspébiac, ce 10 décembre 2024 et publié le même jour sur le site internet de la Ville.



Daniel Langlois, directeur général et greffier